



Sucession du conjoint et droit du conjoint

Par **mora**, le **21/05/2010** à **07:21**

Bonjour, je voudrais savoir la différence entre le pacs et le concubinage car avec mon ami on voudrait que ce que l'on possède soit hérité par l'un ou l'autre, même si on a une fille ' 9 ans "sans compter sa part qui lui revient mais on ne veut pas que ce soit d'autre membre de la famille qui hérite.
merci d'avance